

5980
34

M. Alfred Schreiber

Geneve

rens.

8 février 1934.

A.

Monsieur,

Comme suite à votre demande concernant les oeuvres du peintre suisse Alexandre Calame, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les Musées Royaux des Beaux-Arts à Bruxelles, n'en possèdent aucune.

Je tiens cependant à vous signaler que le Musée Royal des Beaux-Arts à Anvers conserve un tableau de ce maître dans ses collections: ISII, Le Wetterhorn vu du chemin de Rosenlauf, toile 96 X 115. Le catalogue de ce musée consigne que le peintre belge Verboeckhoven étoffa parfois ses paysages de personnages et d'animaux. Calame fut membre de l'Académie d'Anvers.

Pour obtenir une photographie du tableau, il vous suffira d'écrire à M. Cornette, conservateur en chef de ce musée.

Aucun autre musée belge ne possède d'oeuvres attribuées à Calame.

M. Krebs, 4, rue Louis Hymans, à Bruxelles est propriétaire d'un tableau peint par le maître qui vous occupe. Et on me signale que le marchand, M. Poupée, 10, rue de la Régence, Bruxelles aurait un paysage de Calame à vendre.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments tout dévoués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Alfred Schreiber,
Avocat,
10 rue de la Confédération,
GENÈVE

ALFRED SCHREIBER

AVOCAT

10, RUE DE LA CONFÉDÉRATION

GENÈVE

Genève, le 29 janvier 1934.

Monsieur le Conservateur
du Musée des Beaux-Arts
B r u x e l l e s

Monsieur le Conservateur,

M'intéressant comme amateur et collectionneur à l'oeuvre du peintre suisse Alexandre Calame (1810-64), je viens vous demander si votre Musée possède des tableaux ou dessins de ce maître. Si oui, je vous serais obligé si vous vouliez bien m'envoyer une photographie des tableaux ou me dire, cas échéant, ce que je dois vous envoyer d'avance pour assurer les frais de photographie.

Calame avait beaucoup de succès en Belgique où il plaçait ses tableaux par l'intermédiaire d'un marchand bruxellois M.Vanderdonckt. Ces tableaux ne peuvent pas avoir complètement disparu. Je pense qu'il en existe encore dans des collections privées. En connaissez-vous peut-être qui possèdent des oeuvres de Calame ?

Vous remerciant d'avance de votre obligeante réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. Schreier